

Règlement de la course « les Foulées des Flotteurs »

Organisateur:

Les Foulées des Flotteurs sont organisées par l'association Flott'Run (Nièvre)

Date, lieu et nature de l'épreuve:

Les foulées des Flotteurs sont un évènement qui aura lieu le samedi 31 octobre à Clamecy

Le départ et l'arrivée se feront Salle Colas Breugnon à Clamecy.
Le départ et l'arrivée se font juste à côté devant le château du parc Vauvert.

Les coureurs ont la possibilité de s'inscrire, au choix, sur un des deux formats de la course :

Les p'tites foulées des flotteurs : un parcours de 12 kilomètres pour 180 mètres de dénivelé positif. Cette course est ouverte à partir de la catégorie cadets (coureurs nés avant 2009-2010)

Les foulées des Flotteurs : Un parcours de 20,5 kms et 320 mètres de dénivelé positif. Cette course est ouverte à partir de la catégorie juniors (coureurs nés avant 2007-2008)

Le départ sera donné pour l'ensemble des coureurs à 9h30 heures.

Un prix unique de 10 euros est demandé à l'inscription.

Ces épreuves sont organisées dans le respect des réglementations des manifestations hors stade FFA.

Inscriptions et retrait des dossards:

Les inscriptions seront possibles en ligne sur **protiming.fr**
Il ne sera pas possible de s'inscrire sur place le jour de la course.

Le retrait des dossards sera possible à partir de 8h le samedi 31 octobre à la salle Colas Breugnon de Clamecy. (Rue du Président Wilson)
Une signalétique spécifique de dossard sera mise en place selon le choix de l'épreuve.

Des toilettes seront accessibles dans la salle et dans les vestiaires du parc Vauvert.
Des stationnements sont possibles Salle Polyvalente de Clamecy et parking de la Piscine.

Conditions de participation:

Les licenciés FFA devront produire leur licence pour prétendre à la participation à l'épreuve.
Les non licenciés devront obligatoirement produire un PPS (Parcours Prévention Santé). Démarche possible sur internet valable pour l'année complète.

Les mineurs doivent obligatoirement présenter une autorisation parentale pour participer à l'épreuve (catégorie cadets). Ils ne produisent pas de PPS. Les responsables légaux s'engagent à vérifier l'aptitude médicale de leur enfant via le questionnaire dédié.

Rétractation:

Tout engagement est ferme est définitif et ne pourra pas donner lieu à un remboursement des sommes engagées en cas de non participation à l'épreuve.

Cependant le dossard peut être transféré à une autre personne à condition de renseigner son identité par mail (nicolas-souignac@orange.fr) ou téléphone (07 87 23 17 84) et qu'elle produise une pièce d'identité en venant retirer son dossard.

Assurance:

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de

Les licenciés FFA et hors stade bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux participants non licenciés de s'assurer personnellement.

Contrôles:

Les organisateurs de la course souhaitent que l'épreuve se déroule dans le respect de l'environnement. Toute personne surprise à jeter des déchets hors des zones de ravitaillements destinées à cet effet ne pourra pas être classée.

En cas de perte du dossard, le coureur ne pourra pas être classé.

Des pointages de dossards seront effectués sur le parcours pour assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Ravitaillements:

Un ravitaillement liquide sera proposé kilomètre 7,5 juste avant la bifurcation des deux parcours, au moment de la traversée de la route forestière.

Un ravitaillement solide et liquide sera présent sur le lieu de départ/arrivée de la course.

Signalisation:

Le parcours sera balisé par un marquage au sol et un traçage « rubalise » . Des signaleurs seront postés aux points stratégiques, notamment sur les portions traversant les voies de circulation.

Chaque concurrent est tenu de respecter le code de la route et les consignes de course.

Sécurité:

Une équipe de sécurité est présente sur le lieu de la manifestation. Un poste de sécurité sera tenu par les pompiers sur le point de départ/arrivée de la course.

Tout concurrent se doit de signaler le plus rapidement possible la présence d'un coureur en difficulté, la priorité étant mise sur l'entraide envers ces personnes en difficulté plutôt que sur la poursuite de l'épreuve.

Un numéro d'urgence sera inscrit au dos de chaque dossard.

En cas d'abandon, le coureur se doit d'avertir le signaleur le plus proche et lui remettre son dossard.

Loi Informatique et Libertés :

Tout participant autorise la prise de photographies le représentant aux fins de figurer sur les supports d'identification, d'information et de communication et à des fins non commerciales de l'association et de sa fédération.

Conformément à la circulaire n°28 du 12/09/2013, tout athlète peut demander à l'organisateur la non-publication de ses données nominatives dans les résultats de l'épreuve sur le site Internet de l'association et sur celui de la FFA.

Récompenses:

Une récompense sera remise aux 3 premiers hommes et femmes du classement scratch des deux distances.

Programme:

à partir de 8h, retrait des dossards

9h30 heures : départ de la course

12h30 heures : podiums et remise des récompenses